

SITE MAUROUX-COMMUNE DE TARGASONNE-CDVL 66

Club gestionnaire : APPEL D'AIR
CONTACT : appeldair66@gmail.com

SITUATION :

- Décollage : Alt 2070m GPS : 42°30'37"N / 01°59'21"E
- Atterrissage : Alt 1630m GPS : 42°30'04"N / 01°59'13"E

ACCES DECO :

Attention, Piste réglementée, autorisée pour le vol libre mais avec 8 véhicules maximum simultanés. INTERDICTION de se garer sur l'aire de retournement, gardez-vous plus bas le long de la piste ou faites redescendre votre véhicule (plus d'infos au dos de ce panneau).

Direction le village, à 300M, prendre à gauche. En haut du lotissement, prendre la piste jusqu'en haut (3,5km). Bien refermer la barrière derrière vous.

AEROLOGIE :

- Décollage : SE à SO, se méfier du vent du Nord et des rentrées de brises marines Est
- Atterrissage : Terrain en pente, déclenchements thermiques, attentions aux rentrées de vent d'Est

REGLEMENTATION AERIENNE

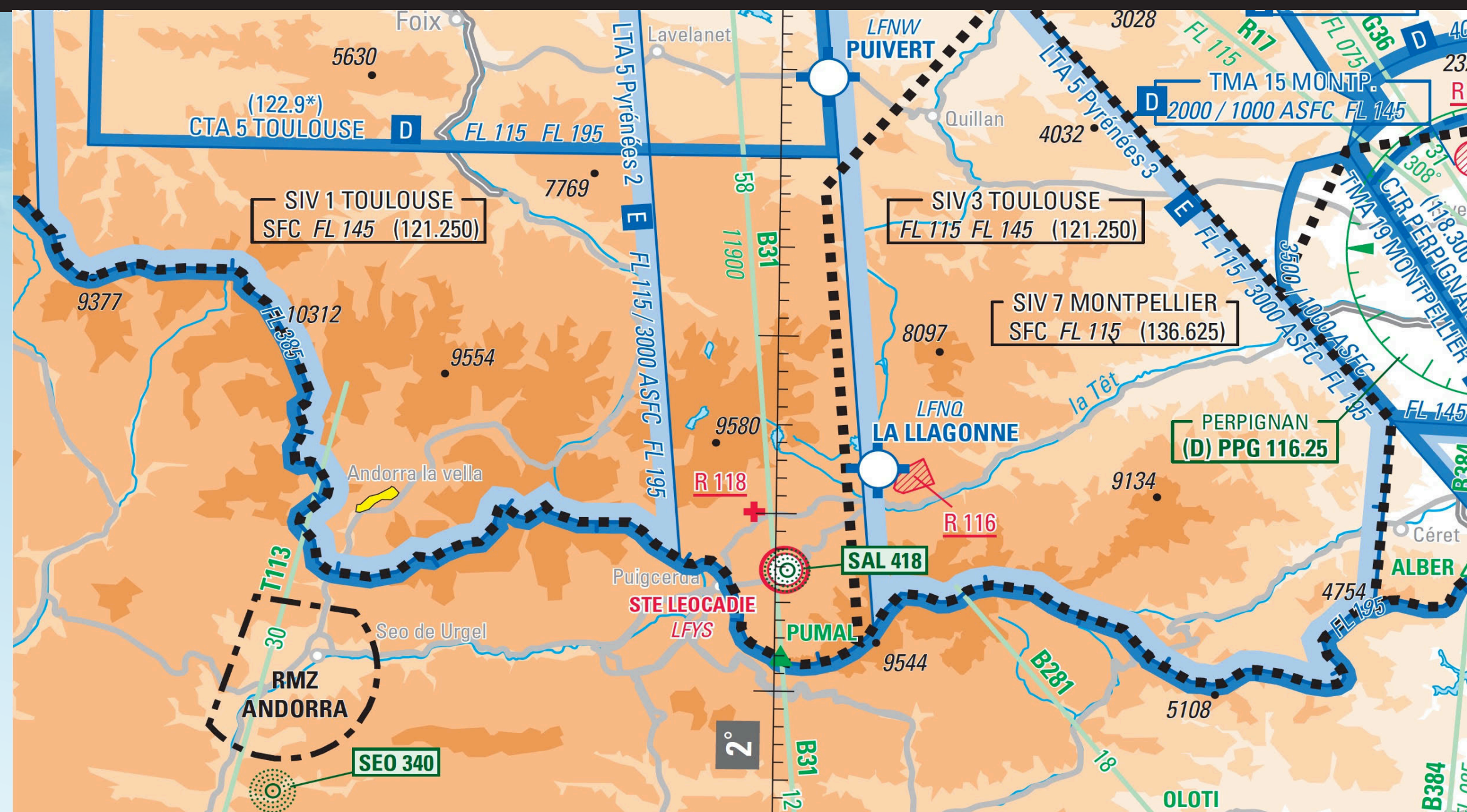
Atterrissage Cereja : Cet atterrissage au Sud est strictement réservé à l'école Volaine, interdit aux pilotes solos hors encadrement

Centrale Solaire Themis : voir infos ci-contre, zone Règlementée R118.

Aérodrome de Sainte Léocadie : Voir carte zone aérienne. La zone est interdite de survol à moins de 1900m

AirWay B31 : Entrée interdite dans cette zone. Plancher de la zone au niveau de vol FL115. Le FL115 n'est pas une altitude fixe, c'est un niveau de vol qui varie en fonction de la pression atmosphérique du jour. Voir tableau ci-dessous

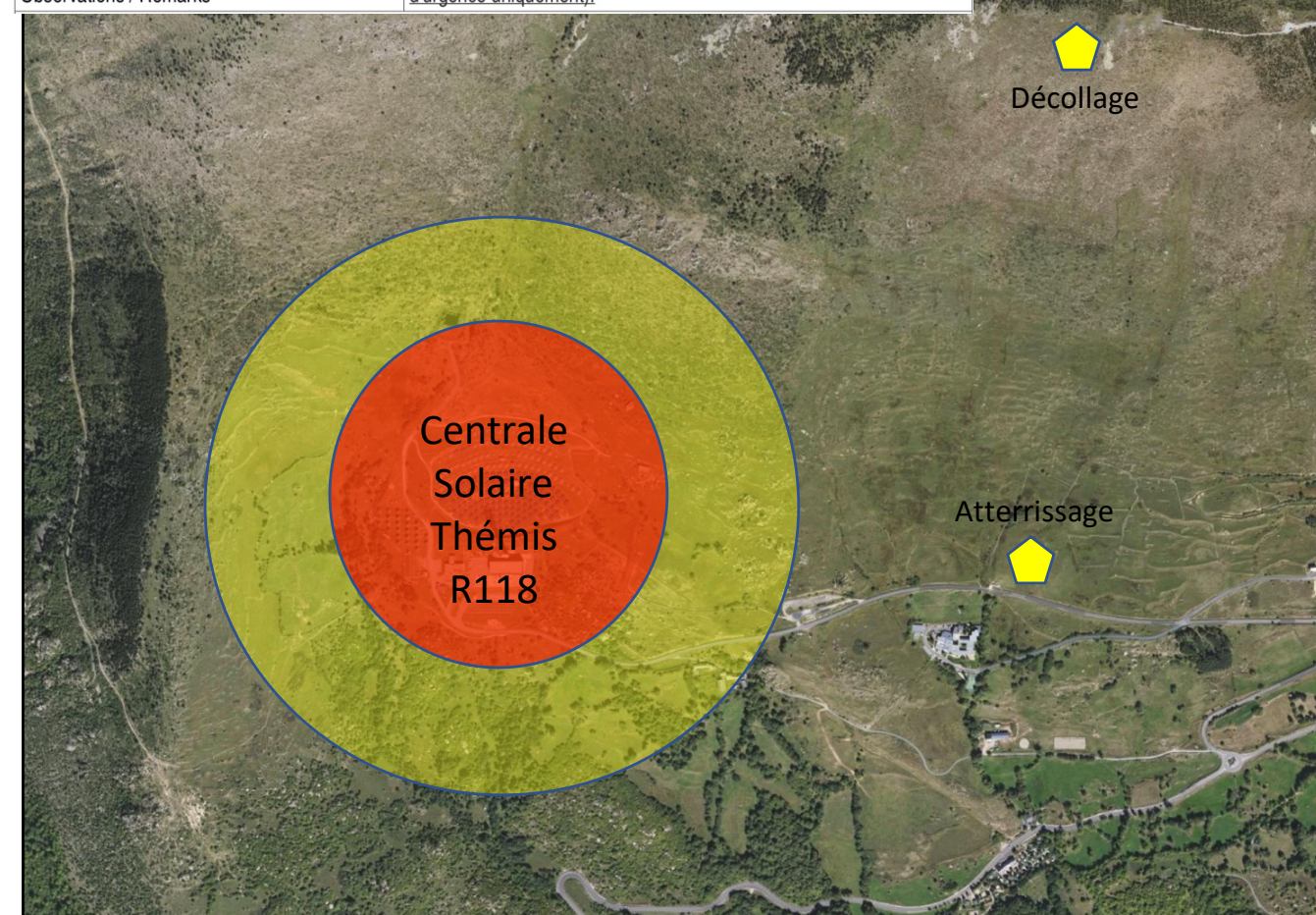
Press (hPa)	995	1000	1005	1010	1015	1020	1025	1030	1040
Alti (m)	3349	3392	3435	3477	3520	3563	3605	3648	3733



CENTRALE SOLAIRE THEMIS

Interdiction Absolue de s'approcher à moins de 250m de la tour, pas de survol de à moins de 300m du sol (1950m mini)
Zone Règlementée R118 - Forte concentration de rayonnement

LE R 118 THEMIS	Plafond / Upper limit 1000ft ASFC Plancher / Lower limit SEC
Activité / Activity	Four solaire : forte concentration de rayonnement.
Horaires d'activation / Hours	MON-FRI : 0800-1700 Except from 24th DEC to 01st JAN and from 01st AUG to 15th AUG SUM : -1HR
Organisme gestionnaire / Operating authority Conditions de pénétration / Penetrating conditions Observations / Remarks	Contournement obligatoire sauf dérogation des services de la préfecture, de la DGAC ou du CNRS. TEL : 04.68.30.77.17 ou 06.31.76.60.27 (cas d'urgence uniquement).



ATTENTION

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CETTE ZONE INTERDITE,
AUGMENTEZ VOS MARGES A 500M AUTOUR DE LA TOUR, C'EST UNE ZONE TRES SENSIBLE AVEC LE PERSONNEL DE LA CENTRALE, LA PERENNITE DE NOTRE SITE EST EN JEU. LES LIMITES VISUELLES SONT AU NORD LE PIED DU ROGNON ROCHEUX, ET A L'EST LE PARKING EN TERRE.
A L'OUEST LA CRETE DE LA VALLEE D'ANGOUSTRINE ET AU SUD L'EPINGLE DE LA ROUTE.

N'hésitez pas à demander des conseils aux pilotes locaux. Bons vols à tous.

PLUS D'INFORMATIONS AU DOS DE CE PANNEAU